



# Autorisation permanente de prise et de publication d'image(s) d'un mineur



« L'autorisation du droit à l'image » est un document obligatoire en vue de diffusions de photographies et/ou vidéos de votre enfant.

Vous vous réservez le droit de retirer votre autorisation à tout moment, auquel cas, vous en informez par écrit le pôle Enfance-Jeunesse et Scolarité ([alsh@rilhac-rancon.fr](mailto:alsh@rilhac-rancon.fr) ou par courrier à l'adresse suivante : Mairie de Rilhac-Rancon, 2 rue du Pérou, 87570 Rilhac-Rancon) qui s'engage alors à ne plus diffuser et à retirer les photographies et/ou vidéos représentant votre enfant.

Les photographies et/ou vidéos restent la propriété de la mairie de Rilhac-Rancon et seront archivées et/ou détruites.

**Je soussigné(e) :** NOM : ..... , Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

**Représentant légal de :** NOM : ....., Prénom : .....

Né(e) le : .....

Autorise les services municipaux à réaliser des photos, vidéos et prise de son sur lesquels apparaît mon enfant pour diffusion sur tout support (site internet, Facebook de la mairie, presse municipale et locale, affiche, plaquette ou tout support de publicité au nom de l'accueil de loisirs, pour des présentations publiques lors d'exposition ou projection, uniquement dans un but non commercial lié uniquement à la communication municipale).

Autorise les enseignants de l'école à utiliser dans le cadre pédagogique des photos de mon enfant prises au cours des activités scolaires (affichages de classe, vente traditionnelle des photos de classe).

Attention: Une réponse négative interdit la photo de classe vendue dans l'année.

Autorise les enseignants de l'école à publier des photos ou vidéos de classe ou de groupes en activités scolaires sur lesquelles apparaît mon enfant, prise de son pour diffusion (blog, journal de classe ...)

Attention: Une réponse négative oblige l'école à un retrait de l'enfant ou un floutage sur la photo.

N'autorise pas

Fait à ..... Le.....

Signature du représentant légal

(précédée de la mention « lu et approuvé, bon pour accord ») :



Contact :

Pôle enfance-jeunesse-scolarité

05 55 36 70 10

[alsh@rilhac-rancon.fr](mailto:alsh@rilhac-rancon.fr)